

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Agenda-21-scolaire-des-ecoles-de-Paris-Developpement-Durable,1709.html>

Un site pour accompagner les écoles de Paris dans leur
projet

Agenda 21 scolaire des écoles parisiennes : des écoles en démarche de développement durable



Agenda 21 scolaire -
Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

La protection de l'environnement et la mise en oeuvre du développement durable n'ont de sens que si l'école s'en empare activement. Avec l'Agenda 21, la Ville de Paris s'est engagée depuis plusieurs années dans ce défi en déclinant au niveau des 20 arrondissements les principes définis par le sommet de la Terre de Rio de 1992. Le CRDP de Paris propose en ligne des outils pédagogiques destinés aux enseignants du premier degré. Cette démarche conduite en 2008 - 2009 dans quelques écoles, sera ensuite élargie au plus grand nombre, afin que les élèves parisiens deviennent les créateurs d'un 21^e siècle fondé sur la durabilité et la solidarité.

En automne 2008, en phase avec les objectifs de la Ville de Paris dans le domaine de la limitation des gaz à effet de serre, des consommations énergétiques, de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau et de l'air, le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Paris proposait aux classes parisiennes de s'engager dans une démarche de développement durable en s'appuyant sur l'« Agenda 21 ». Pour ce faire, le CRDP de Paris a mis en ligne un site internet pour les accompagner dans leur projet. Les 500 élèves des 9 écoles qui ont répondu à cet appel se rencontreront le lundi 4 mai et seront reçus par les élus parisiens. Cet événement sera l'occasion pour les 22 classes « pionnières » de présenter leur école, leur diagnostic et leurs actions et de dialoguer avec les élus. A la prochaine rentrée, de nouvelles classes parisiennes s'engageront dans la démarche, à la faveur du renouvellement des projets d'école.

Le site de Agenda 21 des écoles parisiennes

`<dl class='spip_document_2954 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'> `



Consulter le site de l'Agenda 21 des écoles parisiennes

Le site comporte toutes les informations générales sur l'Agenda 21, dont celui de la Ville de Paris, ainsi que les liens avec les programmes scolaires. Il présente la démarche et le programme des actions à conduire par les écoles, en leur donnant toute liberté pour travailler à leur rythme :

- ▶ une Enquête diagnostique : Les élèves doivent faire le portrait de leur école en menant une enquête diagnostique au niveau environnemental, économique et social.
- ▶ les défis à relever : À partir du diagnostic posé, ils définissent un plan d'actions et choisissent le défi à relever parmi les cinq défis proposés.
- ▶ Le site comporte également une rubrique « mutualisation » qui valorise les actions menées par les écoles.